

Le budget 2019 de la Ville de Paris adopté à une large majorité

Les élus parisiens ont adopté lundi le budget 2019 de la capitale. Anne Hidalgo et son équipe l'ont bâti autour de 4 priorités : le pouvoir d'achat des Parisiens, l'amélioration des services publics, les investissements d'avenir et la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les impôts locaux n'augmenteront pas et l'endettement restera très modéré.

« Malgré un contexte national difficile, nous avons réussi à construire un budget 2019 qui allie sérieux et ambition. Le sérieux, d'abord, car Paris restera l'une des grandes villes de France qui a la dette par habitant la plus faible, qui a les taux d'imposition locale les plus faibles et dont les dépenses de fonctionnement progresseront bien moins que l'inflation. L'ambition, ensuite, car nous consacrerons 1,7 milliard d'euros à des investissements qui préparent l'avenir, en faveur de la solidarité, du pouvoir d'achat, de la transition écologique et du développement économique. C'est un budget d'action, pour améliorer la vie quotidienne et le cadre de vie des Parisiennes et des Parisiens », salue Anne Hidalgo, Maire de Paris.

> Un budget ambitieux qui concilie sobriété et réalisation des objectifs de la mandature

Le budget primitif pour 2019 de la Ville de Paris réaffirme la volonté de l'Exécutif municipal de poursuivre la stratégie budgétaire mise en œuvre depuis 2014 et fondée sur trois piliers : stabilité de la fiscalité directe locale ; mise en œuvre du programme de mandature ; sobriété budgétaire et soutenabilité financière.

2019 sera une année de concrétisation de nombreux projets et de livraison d'équipements votés les années précédentes. De nouvelles autorisations de programme pour environ 1,74 milliard d'euros et plus de 1,7 milliard d'euros de crédits de paiement seront votés pour poursuivre le programme d'investissement de la mandature. Le BP 2019 constitue la cinquième année de mise en œuvre de l'ambitieux programme d'investissement de la mandature (PIM). Plus de 95% des autorisations de programme, soit 9 412 M€ auront ainsi été votées depuis 2014. Les engagements deviennent des réalisations.

Cette stratégie d'investissement, qui permet de conforter le patrimoine de la Ville, le premier après celui de l'État et valorisé à hauteur de 31 milliards d'euros fin 2017, est essentielle pour moderniser les équipements et services publics parisiens. C'est une condition sine qua non pour

réussir le pari ambitieux de la transformation de la capitale en une métropole durable, inclusive et attractive. Conformément à l'engagement pris devant les Parisiens, cet effort d'investissement n'a pas remis en cause la promesse ferme de stabilité des taux d'impôts directs locaux.

> Les priorités de mandature à destination des Parisiens sont réaffirmées

Logement : plus de 400 M€ sont prévus au BP 2019 pour investir dans la création de nouveaux logements sociaux et poursuivre les efforts de rééquilibrage territorial.

Transition écologique : 400 M€ seront mobilisés dans la mise en œuvre du Plan climat, qui vise à faire de Paris une ville neutre en carbone et utilisant 100% d'énergies renouvelables d'ici à 2050. Cet engagement implique notamment la rénovation de 4500 logements par an et la poursuite du contrat de performance énergétique des écoles. Il s'agit à la fois d'améliorer la qualité de vie et d'accélérer la lutte contre le changement climatique. L'année 2019 sera la 1^{ère} première année de réalisation des objectifs du nouveau Plan biodiversité de la Ville, récemment adopté par le Conseil de Paris. L'objectif de 30 hectares de jardins ouverts au public sera concrétisé fin 2019, avec de nombreuses livraisons au cours de l'année.

Solidarité : Avec 1.586 places en crèches nouvellement créées en 2019, Paris, dernier département de France en termes de nombre de places par habitant en 2001, est désormais premier. Cette solidarité s'exprime également par les 397 millions d'euros qui sont versés pour l'aide sociale à l'enfance et à la protection maternelle infantile (PMI).

Quartiers populaires : Paris a souhaité dès 2014 faire des quartiers prioritaires sa priorité. Ce cap est encore cette année tenu avec la territorialisation d'environ 25 % du plan d'investissement de la mandature au bénéfice de ces quartiers et de leurs habitants, qui représentent 16,5% de la population. Cela témoigne d'un soutien sans faille apporté à l'amélioration du cadre de vie dans tous ses aspects au quotidien (éducation, culture, jeunesse, logement, transports ou encore développement économique).

> Une gestion saine et un endettement maîtrisé

Ce sérieux dans le pilotage des recettes et des dépenses de fonctionnement conduit à anticiper, encore une fois cette année, une capacité de financement élevée, qui permettra de limiter le recours à l'endettement. La dette totale de la collectivité est anticipée à 6,5 milliards d'euros au maximum à la fin 2019. Paris reste par conséquent l'une des grandes villes les moins endettées de France. La dette par habitant à Paris de 2 549 € au 1^{er} janvier 2018 est ainsi à comparer aux 3 749 € à Marseille, 3 624 € au Havre ou encore 4 799 € à Nice.

Aussi, la Ville de Paris peut, sans difficultés, assurer le financement de son programme d'investissement. En témoigne notamment le respect du plafond légal de 12 années de capacité de désendettement.

La Ville de Paris est également très bien notée par les agences de notation. Ainsi, Standard & Poor's et Fitch ont confirmé ces derniers mois la notation « AA » avec « perspectives stables » de la Ville, meilleure note possible pour une collectivité territoriale.

Pour Emmanuel Grégoire, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements, « la confiance renouvelée des agences de notation dans les fondamentaux financiers de la Ville de Paris confirme la soutenabilité de la politique budgétaire conduite depuis 2014 par la Maire de Paris. Grâce à notre stratégie budgétaire, qui allie protection du pouvoir d'achat, amélioration des services publics et sobriété budgétaire, nous nous donnons les moyens d'un programme d'investissements ambitieux pour améliorer le quotidien des Parisien.n.es mais aussi préparer l'avenir et relever les défis du 21^{ème} siècle ».

Contact presse : Antoine Demière / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61